

Communiqué de presse
Fontaine, le 27 juin 2022

La Mission Locale Isère-Drac-Vercors et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes

Pour faciliter l'accès à l'emploi aux jeunes, la Mission Locale Isère-Drac-Vercors, AKTO pour la branche du travail temporaire et 18 agences d'emploi, ont signé une convention de partenariat le 20 juin 2022 destinée à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel. Cette convention est la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé fin mars 2018 et renouvelé en novembre 2021 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, AKTO pour la branche du travail temporaire et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DU TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE ISERE-DRAC-VERCORS

- La Mission Locale intervient sur un territoire composé de 19 communes.
- En 2021, 1514 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale Isère-Drac-Vercors, 944 nouveaux contrats de travail ont été signés en 2021, dont 30% en CDI. On comptabilise 145 contrats de travail temporaire et 121 contrats en alternance. L'offre d'emploi a augmenté de 25%.
- Objectifs du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- En combinant missions d'intérim, actions de formation et accompagnement renforcé, la Mission Locale accompagne les jeunes sortis du système scolaire en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi.

DES AIDES CONCRÈTES POUR S'INSÉRER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les solutions apportées par le FASTT permettent de lever les freins périphériques à l'emploi des jeunes : services de location de véhicules, garanties d'accès au logement, solutions de garde d'enfants, solutions budgétaires pour un achat, services de santé.
- Démarche lancée en 2014 par un accord national, renouvelé une première fois le 21 mars 2018 puis en novembre 2021 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO réseau Travail Temporaire.
- L'engagement des agences d'emploi se traduit par un rapprochement facilité entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné, un partage et une identification

des prérequis attendus sur les postes de travail à pourvoir, ainsi que par un suivi continu de la mission, avec une potentielle médiation avec le jeune à la fin de celle-ci.

CHIFFRES CLÉS MISSION LOCALE ISERE-DRAC-VERCORS

- 2 710 jeunes en contact en 2021
- 625 nouveaux jeunes inscrits
- 145 missions d'intérim en 2021
- 25 agences d'emploi associées

CHIFFRES CLÉS EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Plus de 110 000 salariés intérimaires en équivalent temps plein, soit 14,1 % de l'emploi intérimaire en France
- 1 609 agences d'emploi sur le territoire
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de +3,9 % en avril 2022 par rapport à avril 2021.

« Instrument de la flexisécurité, le travail temporaire est un creuset d'innovation sociale. Il constitue un vrai tremplin professionnel pour les jeunes les moins qualifiés. Notre rôle consiste à mobiliser les agences d'emploi pour aider les jeunes à gagner en qualifications et compétences pour, à terme, accéder plus facilement à un emploi durable », déclare **Philippe GIRAUD**, Président régional de Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes.

Les agences d'emploi signataires :

ACE EMPLOI, ADECCO, ALLIANCE, AQUILA RH, ATELIER SERVICES, CRIT, H9 EMPLOI, LEADER INTERIM 38, LIP, MANPOWER, RANDSTAD, START PEOPLE, SUPPLAY, SYNERGIE, WORK 2000.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
Ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
Juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos d'AKTO

Le 1er opérateur de compétences en proximité AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences : agir pour l'alternance, l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, accompagner la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, déployer sur l'ensemble du territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois, développer les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

À propos du FASTT

Le FASTT conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, qui couvre 900 000 bénéficiaires y compris entre leurs missions.

À propos de la Mission Locale Isère-Drac-Vercors

La Mission Locale accueille, informe, oriente les jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont plus scolaires, et les accompagne pour faciliter leur insertion dans la vie professionnelle et sociale.
Les Missions Locales écoutent, orientent et accompagnent les jeunes et les employeurs.

